

<b>Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2025</b>
---

<b>(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2025 :</b>	x Total dont : DGS : 1 H	DGAS : 2 H	DGST : 0	Expert ht niveau- directeur de projet : 0
---	--------------------------	------------	----------	---

(B) N° de département :	24	(E) Nominations année 2025 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2025		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux	EPCI	DGS			DGS		
		DGAS	1		DGAS		
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau - Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		<b>Total par sexe</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Total par sexe en 2025</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ne remplir que les cases colorées en bleu

\*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40 % de nominations équilibrées



(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)

Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
DGS	1	
DGAS	2	
DGST		
Expert de haut niveau- Directeur de projet		
<b>Total par sexe années antérieures</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>(H = F + G) Total primo par sexe</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2025</b>		
<b>(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2ème cycle de l'année 2025 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)</b>		

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.

Au titre du 1 <sup>er</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
	Contribution due		
Au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
	Contribution due		